

**FCP HELION MONEO**  
**SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Décembre 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.945.737, un actif net de D : 5.938.387 et un bénéfice de D : 56.045 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice, 10,19% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Par ailleurs, les emplois en titres émis par la « SICAV TRESOR » représentent, à la fin de l'exercice, 10,21% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Aussi, nous faisons signaler que les liquidités et quasi-liquidités représentent à la clôture de l'exercice 4,05% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**Le commissaire aux comptes :**  
FINOR  
Fayçal DERBEL

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>3 388 376.697</u>
Obligations et valeurs assimilées		2 782 345.496
Titres OPCVM		606 031.201
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>240 479.632</u>
Placements monétaires	5	240 391.143
Disponibilités		88.489
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>2 316 880.437</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u>5 945 736.766</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	3 254.085
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	4 095.686
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><u>7 349.771</u></u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Capital</b>	13	5 780 473.262
<b>Sommes distribuables</b>		
Sommes distribuables de l'exercice en cours		157 913.733
<b>ACTIF NET</b>		<u><u>5 938 386.995</u></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><u>5 945 736.766</u></u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre 2011</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	<u>75 128.942</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		73 036.917
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		2 092.025
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	<u>1 072.599</u>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<u>76 201.541</u>
Charges de gestion des placements	11	(15 008.309)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<u>61 193.232</u>
Autres charges	12	(5 360.706)
Autres produits		3.829
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>55 836.355</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		102 077.378
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<u>157 913.733</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(102 077.378)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(4 224.933)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		4 645.411
Frais de négociation		(211.894)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<u><u>56 044.939</u></u>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

**Exercice clos le  
31 décembre  
2011****VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT**56 044.939**DES OPERATIONS D'EXPLOITATION**

Résultat d'exploitation	55 836.355
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(4 224.933)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 645.411
Frais de négociation de titres	(211.894)

**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**5 782 342.056**Souscriptions**

- Capital	6 115 000.000
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 454.449)
- Régularisation des sommes distribuables	109 511.627

**Rachats**

- Capital	(433 400.000)
- Régularisation des sommes non distribuables	119.127
- Régularisation des sommes distribuables	(7 434.249)

**VARIATION DE L'ACTIF NET**5 838 386.995**ACTIF NET**

En début de période (capital initial)	100 000.000
En fin de période	5 938 386.995

**NOMBRE DE PARTS**

En début de période	1 000
En fin de période	57 816

**VALEUR LIQUIDATIVE**102.712**TAUX DE RENDEMENT**2.71%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DÉCEMBRE 2011**

**NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« FCP Hélion Monéo » est un fonds commun de placement de type obligataire, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 19 Novembre 2010 à l'initiative de la Société « Hélion Capital » et la « BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 22 Septembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP Hélion Monéo » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Hélion Capital.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 3.388.376,697 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
<b>Obligations de sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>2 709 495.000</b>	<b>2 782 345.496</b>	<b>46.85%</b>
- <b>Obligations</b>	-	<b>500 000.000</b>	<b>504 161.749</b>	<b>8.49%</b>
Tunisie Leasing 2011-2 (Taux fixe de 5,95%)	5 000	500 000.000	504 161.749	8.49%
<b>Bons du trésor assimilables</b>	-	<b>2 209 495.000</b>	<b>2 278 183.747</b>	<b>38.36%</b>
- BTA 07-2014-8,25%	300	317 430.000	324 032.409	5.46%
BTA 02-2015-7%	340	356 390.000	369 954.206	6.23%
BTA 03-2019-5,5%	600	575 180.000	597 625.237	10.06%
BTA 05-2022-6,9%	630	672 215.000	692 251.878	11.66%
BTA 08-2022-5,6%	300	288 280.000	294 320.017	4.96%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>603 082.217</b>	<b>606 031.201</b>	<b>10.21%</b>
SICAV TRESOR	5 833	603 082.217	606 031.201	10.21%
<b>TOTAL</b>		<b>3 312 577.217</b>	<b>3 388 376.697</b>	<b>57.06%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>			<b>56.99%</b>	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes du départ</b>	-	-	-	-	-
<b>Acquisitions de l'exercice</b>					
Obligations des sociétés	500 000.000			500 000.000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	2 209 495.000			2 209 495.000	
Titres OPCVM	3 424 743.546			3 424 743.546	
<b>Cessions de l'exercice</b>					
Obligations des sociétés					
Titres OPCVM	(2 821 661.329)			(2 821 661.329)	4 645.411
<b>Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres</b>					
Variations des intérêts courus		80 024.413		80 024.413	
			(4 224.933)	(4 224.933)	
<b>Soldes au 31 décembre 2011</b>	<b>3 312 577.217</b>	<b>80 024.413</b>	<b>(4 224.933)</b>	<b>3 388 376.697</b>	<b>4 645.411</b>

#### NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 240.391,143 et se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
<b>Bons de trésor à Court terme</b>				
BTC (52 Semaines) 27-11-2012 à 4,14%	150	143 862.123	144 372.122	2.43%
BTC (52 Semaines) 25-12-2012 à 4,13%	100	95 917.562	96 019.021	1.62%
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>239 779.685</b>	<b>240 391.143</b>	<b>4.05%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>			<b>4.04%</b>	

**NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à D : 2.316.880,437 et s'analyse comme suit :

Soldes des souscriptions & rachat du 29 Décembre 2011	2 312 766.360
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat (BTA)	4 114.077
<b>Total</b>	<b>2 316 880.437</b>

**NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à D : 3.254,085 et s'analyse comme suit :

Rémunération du gestionnaire	2 235.645
Rémunération du dépositaire	1 018.440
<b>Total</b>	<b>3 254.085</b>

**NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à D : 4.095,686 et s'analyse comme suit :

Rémunération du commissaire aux comptes	3 342.212
Redevance du CMF	315.770
Etat, retenue à la source	286.546
Autres	151.158
<b>Total</b>	<b>4 095.686</b>

**NOTE 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à D : 75.128,942 et se détaille comme suit :

	2011
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>	
Revenus des obligations	
- intérêts	7 161.201
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	
- intérêts ( BTA )	65 875.716
<b><u>Dividendes</u></b>	
-	
-des titres OPCVM	2 092.025
<b>TOTAL</b>	<b>75 128.942</b>



**NOTE 10 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à D : 1.072,599 et se détaille comme suit :

	<b>2011</b>
Intérêts des dépôts à vue	461.141
Intérêts des bons de trésor à court terme (BTC)	611.458
<b>TOTAL</b>	<b>1 072.599</b>

**NOTE 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à D : 15.008,309 et se détaille comme suit :

Rémunération du gestionnaire	12 681.895
Rémunération du dépositaire	2 326.414
<b>Total</b>	<u>15 008.309</u>

**NOTE 12 : AUTRES CHARGES**

Les autres charges s'élèvent à D : 5.360,706 pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit:

Redevance CMF	1 791.218
Honoraires commissaire aux comptes	3 342.212
Services bancaires	40.276
Publications	151.158
Autres	35.842
<b>Total</b>	<u>5 360.706</u>

**NOTE 13 : CAPITAL**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se détaillent ainsi :

Capital initial

Montant	100 000.000
Nombre de parts émises	1 000
Nombre de copropriétaires	2

Souscriptions réalisées

Montant	6 115 000.000
Nombre de parts émises	61 150
Nombre de copropriétaires nouveaux	33

Rachats effectués

Montant	(433 400.000)
Nombre de parts rachetées	(4 334)
Nombre de copropriétaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 224.933)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 645.411
Régularisation des sommes non distribuables	(1 335.322)
Frais de négociation	(211.894)

Capital au 31-12-2011

Montant	5 780 473.262
Nombre de parts	57 816
Nombre de copropriétaires	33

**Note 14 : Autres informations****14.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	1.318
Charges de gestion des placements	(0.260)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>1.058</b>
Autres charges	(0.093)
Autres produits	0.000
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0.966</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	1.766
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>2.731</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(0.073)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0.080
Frais de négociation	(0.004)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>0.004</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>0.969</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0.004</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0.023)
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(0.019)</b>
Valeur liquidative	102.712
<b>Ratios de gestion des placements</b>	
Charges / actif net moyen	0.26%
Autres charges / actif net moyen	0.09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2.69%

**14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "FCP Héliion Monéo" est confiée à la Société de gestion "Héliion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit:

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien
- Une commission de surperformance si "FCP Héliion Monéo" réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au TMM+0,5% (en net de retenues à la source). Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base du TMM mensuel affiché par la BCT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT .